

Le 2 avril 2026,

## **Déclaration liminaire pour le CSA-SD du Maine-et-Loire**

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et messieurs les membres du Comité Social d'Administration du Maine-et-Loire,

Nous tenons à exprimer une vive inquiétude face aux trop nombreuses suppressions de postes dans notre académie, notre département. Ces décisions interviennent dans un contexte déjà marqué par des conditions d'exercice du métier particulièrement dégradées.

Le Ministère, le rectorat puis vous, nous dites que le taux d'encadrement des élèves ne fait qu'augmenter. Malgré ce P/E qui augmente, les collègues sont en souffrance. Pourquoi ? Les classes à effectifs allégés sont plutôt appréciées, mais on aurait mis ces moyens dans des postes types « Plus De Maîtres Que De Classes » et laissé l'autonomie aux équipes, cela aurait laissé plus de marges de manœuvre et une capacité à s'adapter aux situations compliquées. Une forme de robustesse des équipes pédagogiques.

Pour que l'inclusion et plus largement l'accueil de tous les élèves qui nous mettent à mal se passent mieux, nous réclamons la création d'équipes mobiles pluridisciplinaires (type Emas, mais en mieux). Des sortes de pompiers en cas de crise. Des personnes qui prennent la classe permettant à l'enseignant·e concerné·e de souffler, de discuter avec un·e psychologue, un·e conseiller·e pédagogique, une enseignant·e ou éducatrice spécialisé·e ou autre de ses difficultés. Pas des interventions vécues comme culpabilisantes au cours desquelles des CPC viennent l'observer pour lui dire ensuite tout ce qu'il ou elle a raté ou qu'il ou elle aurait pu mieux faire pour éviter la crise.

Le mal-être vient aussi du fait que nous soyons toutes et tous le « nez dans le guidon » et que nous n'ayons ni le temps, ni les conditions réunies pour discuter et chercher des solutions aux situations explosives. Pas le temps de définir si on est dans une situation où la scolarisation « telle qu'elle se fait » peut devenir intenable.

Pour la CFDT, ces suppressions de postes annoncées vont à l'encontre des besoins réels du service public d'éducation. Elles vont entraîner une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage des élèves. Alors que les enjeux éducatifs sont considérables – lutte contre les inégalités scolaires,

accompagnement des élèves à besoins particuliers, amélioration du climat scolaire – la réponse ne peut pas être la réduction des moyens humains.

En octobre dernier, le CESE (conseil économique social et environnemental) tirait la sonnette d'alarme : la santé mentale des jeunes de 5 à 25 ans se dégrade depuis plusieurs années de façon préoccupante et persistante. Le nombre de jeunes sous antidépresseurs a augmenté de 60% entre 2019 et 2023. Pour mieux accompagner nos jeunes, nous revendiquons plus de personnels : enseignant·es dont remplaçant·es, psy-EN, AESH, médecins et infirmier·es scolaires. La baisse démographique devrait être une opportunité à saisir en ce sens.

La CFDT Education rappelle son attachement à un service public d'éducation de qualité, doté des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des élèves et soutenir les personnels dans leurs missions. C'est pour cela que vous devez vous emparer de cette baisse démographique et en faire un atout afin de baisser les effectifs par classe et améliorer les conditions de mise en œuvre de l'école inclusive, les conditions d'apprentissage des élèves, renforcer les équipes éducatives ainsi que celles de santé scolaire.

Je vous remercie pour votre écoute.